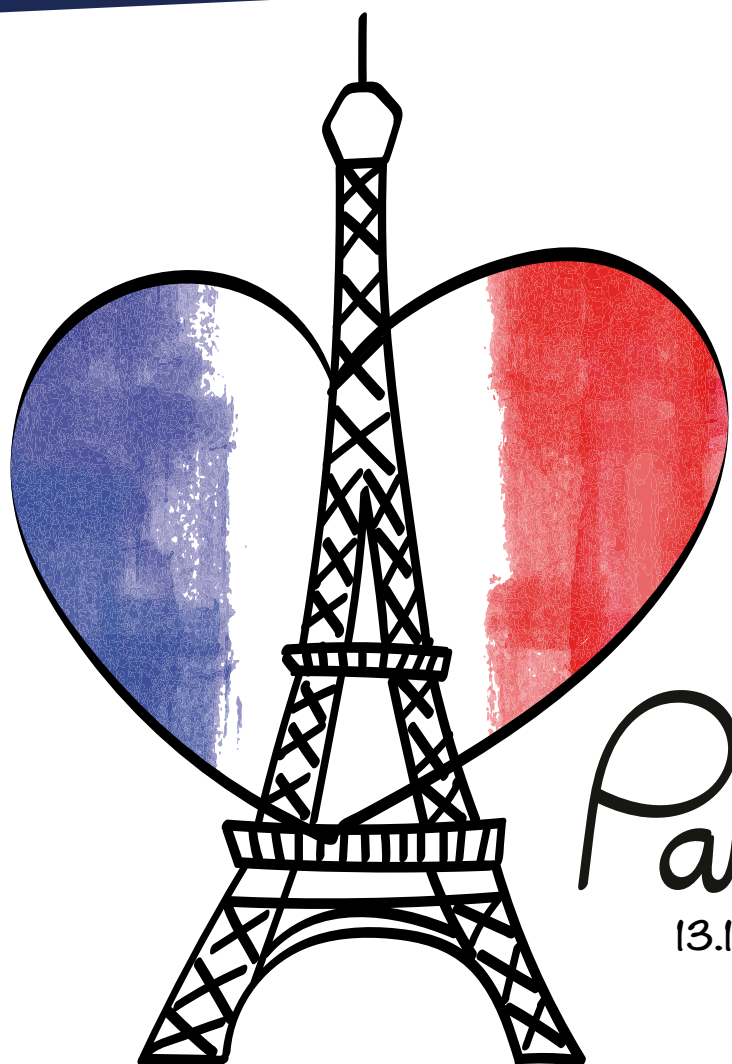


Brax

BULLETIN COMMUNAL • DÉCEMBRE 2015



Paris

13.11.15

L'équipe municipale souhaite s'associer à la tristesse et à la douleur de toutes les victimes des actes de barbarie, commis vendredi 13 novembre 2015 à Paris.

En ces temps douloureux, les valeurs de notre pays, Liberté, Égalité, Fraternité doivent plus que jamais animer nos pensées et guider notre action.

Ce n'est que grâce à elles que nous pourrons garantir une démocratie durable et renforcée à toute notre Nation.

C'est en restant rassemblés, malgré nos différences, que nous pourrons vaincre l'obscurantisme, la haine et le fanatisme.

L'union de tous les Français, quelles que soient leurs origines et leurs religions, est plus que jamais nécessaire.

Au nom du Conseil Municipal
Le Maire
Joël PONSOLLE

Mairie de Brax

2 rue du Levant • 47310 Brax
05 53 68 70 00 • 05 53 68 75 70
communedebrax.47@orange.fr
www.brax47.fr

Sommaire

- ▶ Le mot du Maire p.2
- ▶ Le conseil municipal les nouveaux agents le comité des fêtes recrute... p.3
- ▶ Infos municipales p.4
- ▶ État Civil p. 4
- ▶ Commerçants, artisans et professions libérales
- ▶ Notre belle église
- ▶ Propriétaire d'un logement locatif à rénover? p. 6
- ▶ Déchetterie
- ▶ Transports en commun p.7
- ▶ PLU
- ▶ ADIL 47 p.8
- ▶ Catastrophes naturelles
- ▶ Assistantes maternelles p.9
- ▶ Moustique tigre p.10
- ▶ Les associations braxoises p.11-14
- ▶ Nuit de la Saint Sylvestre... p.15
- ▶ Vœux du Maire p.16



Le mot du Maire

Chers administrés,

Notre deuxième année de mandat se termine. Après une année 2014 marquée par l'extension du cimetière et l'installation d'un cabinet médical permettant d'installer et de fixer sur notre commune deux jeunes médecins généralistes, 2015 aura été l'année de l'aménagement et de la sécurisation d'une partie de nos axes routiers et notamment de la D119 en cœur de ville.

Profitant des travaux menés par l'Agglomération d'Agen sur les chemins de Rieumort/Bellegarde et sur la D119 avec la création du rond-point G8, notre équipe a souhaité sécuriser l'accès piéton et cycliste des habitants du lotissement des Charmilles et des riverains du chemin du Pintre d'une part mais aussi des habitants des lotissements des bords de Gascogne et du clos du Barbier d'autre part. Ces réalisations permettront également la sécurisation des arrêts de bus.

Notre village profitera également avec le G8, de l'aménagement d'une entrée paysagère représentative de notre volonté de l'inscrire pleinement dans un 21e siècle marqué par une forte augmentation de la population communale et des transformations urbanistiques importantes, tout en conservant un aspect rural et champêtre dans lequel il fait bon vivre.

2015 a aussi été l'occasion de réaménager les locaux mis à la disposition de l'association de chasse et d'une salle de la maison des associations utilisée par la section peinture du foyer des jeunes. Les utilisateurs peuvent ainsi profiter, depuis le mois de novembre, d'espaces conviviaux et aux normes. La commune a ainsi entamé avec ces réalisations un travail de fond visant à améliorer la qualité énergétique de ses bâtiments afin de réaliser des économies d'énergie.

Ces premières actions concrètes se poursuivront sur 2016 avec la mise aux normes et la rénovation de la salle des fêtes qui constitueront l'un

des projets de la municipalité pour l'année prochaine.

Progressivement, notre programme destiné à préparer au mieux notre village aux transformations qui l'impacteront sur les 10 prochaines années, se décline et se concrétise. Il reste ambitieux malgré les difficultés économiques que connaît notre pays, mais aussi adapté aux moyens qui sont les nôtres. Pour cela nous continuerons au maximum de rechercher les synergies coopératives qui pourront être mises en place avec notre Agglomération et notre département. Ce n'est qu'en pensant et réfléchissant collectivement notre territoire, en mutualisant nos moyens, que nous pourrions appréhender les enjeux qui nous attendent et apporter les réponses les plus adaptées et les moins coûteuses.

Enfin, pour conclure, je souhaitais remercier l'ensemble des braxois et des braxoises pour leur comportement digne et raisonné durant la « crise des zadistes » d'octobre dernier. Malgré les tensions que peuvent engendrer de tels comportements, nous n'avons assisté à aucun débordement de la part de nos concitoyens. Vous avez su respecter l'État de droit, vous avez fait confiance à notre équipe et à ses partenaires que sont l'Agglomération et l'État pour régler ce problème et je vous en remercie. Bien évidemment tout n'est pas totalement réglé, des zadistes sont encore présents aux portes de notre commune et de tels phénomènes restent toujours possibles. Sachez que si malheureusement cela venait à se reproduire d'ici l'achèvement des travaux, notre réponse resterait identique, ferme et intransigeante dans le respect des règles et de la loi.

Vous remerciant pour votre attention, je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et vous adresse mes meilleurs vœux, à vous et à votre famille, pour l'année 2016.

Le Conseil Municipal



Joël PONSOLLE
Maire



Sylvie LUCY
1^{re} Adjointe
Déléguee
aux relations avec les associations



Erwan ANGER
2^e Adjoint
Délégue
à l'urbanisme



Anne GARCIA
MADEIRA
3^e Adjointe
Déléguee aux affaires scolaires



Giuseppe NOCERA
4^e Adjoint
Délégue
à la voirie



Christel CAZENAIVE
5^e Adjointe
Déléguee
aux finances



Christophe DELUC
Conseiller délégué
au développement économique



Sylvie GARNON
Conseillère
déléguee aux affaires sociales



Patrice MIOSSEC
Conseiller délégué
aux travaux et bâtiments



Fanny LECLERC
Conseillère
déléguee à la communication



J-François CRUGUET
Conseiller municipal



Delphine FRETAY
Conseillère municipale



Didier MADELENNE
Conseiller municipal



Angélique MALZAC
Conseillère municipale



Emmanuel BRESSOU
Conseiller municipal



François ALLARD
Conseiller municipal



Véronique BONNET
Conseillère municipale



Michel JACKOWSKI
Conseiller municipal



Françoise BETRANCOURT
Conseillère municipale

Bienvenue

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux agents municipaux de la commune.

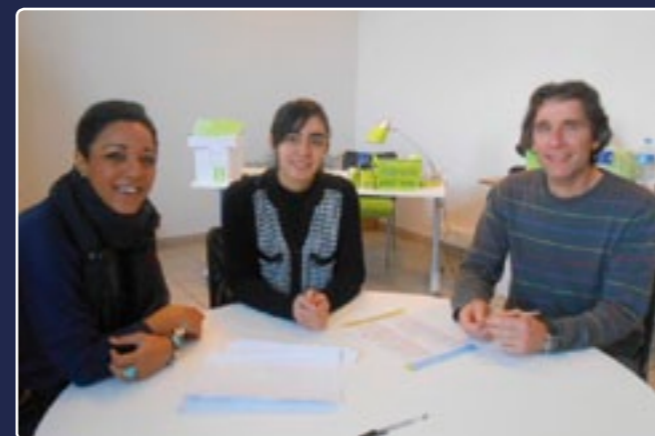


Photo : Emmanuelle FOGALE (directrice du périscolaire) - Lina TOUATI (agent administratif, emploi d'avenir) - Michel FEAU (responsable des services techniques)

Le comité des fêtes recrute

Le comité des fêtes tente, avec le concours de la municipalité et des autres associations, d'animer notre village. Ce qui lui fait aujourd'hui défaut ce sont les bénévoles.

Pas besoin d'avoir beaucoup de temps disponible. Mais si vous avez des idées, si vous souhaitez intégrer leur petite équipe, n'hésitez pas à contacter le président Alain ROUSSEU au **06 18 79 63 69** ou **comitedesfetesdebrax@yahoo.fr**

Infos Utiles

L'équipe municipale souhaite la bienvenue aux Braxois et Braxoises récemment installés et les invite à se présenter à la Mairie.

MAIRIE

2, rue de Levant 47310 BRAX
Tél. : 05 53 68 70 00
communedebrax.47@orange.fr
www.brax47.fr

HORAIRES

Lundi :

8h30-12h / 13h45-17h

Mardi :

8h30-12h

Mercredi :

8h30-12h / 13h45-18h

Jeudi :

8h30-12h

Vendredi :

8h30-13h30

Samedi :

10h-12h

PERMANENCE D'ÉLUS

Des élus se tiennent à votre disposition le samedi matin de 10h à 12h et sur rendez-vous en fin de journée pendant la semaine.

RÉVISION DE LA LISTE ÉLECTORALE

La révision annuelle de la liste électorale a commencé au 1er septembre 2015.

Sont concernés par cette révision :

- les nouveaux administrés
- les jeunes gens ayant atteint la majorité ou qui l'atteindront avant le 29 février 2016
- les ressortissants d'un état membre de l'Union Européenne, résidant sur le territoire français.

Les demandes d'inscription seront reçues jusqu'au **31 décembre 2015**. Les électeurs devront se présenter à la Mairie munis d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile ainsi que de la précédente carte d'électeur s'il y a lieu.

RECENSEMENT MILITAIRE

Le recensement militaire est obligatoire pour les jeunes qui atteignent l'âge de 16 ans.

Ils doivent se présenter, à la Mairie, à partir du jour de leur 16^e anniversaire, munis d'une pièce d'identité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile.

Ce document est nécessaire pour la constitution des dossiers de candidature aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

URBANISME

Tous les travaux de construction sont soumis à déclaration.

Dès lors que vous entreprenez une construction, vous devez vous rapprocher de la Mairie afin d'obtenir un **Permis de Construire**.

Pour la réalisation d'un local de moins de 20 m², d'une piscine ou d'une clôture, une **Déclaration Préalable** est nécessaire.

Les imprimés sont tenus à votre disposition au secrétariat de la Mairie. Cette démarche est personnelle et **obligatoire**.

Etat civil

Naissances

MARTINEZ Charlotte.....	Le 1er juin 2015
LALANNE COUTURAS Fanny.....	Le 28 juin 2015
DUGOUJON Soan, Eden.....	Le 15 juillet 2015
SCURFIELD Alice, Maximilie.....	Le 13 août 2015
LALLEMENT Augustin, Célian, Raphaël, Luciano.....	Le 24 août 2015
BOUAFIA Noura.....	Le 22 septembre 2015
SUDRIE Giulia, Martine, Claude.....	Le 6 octobre 2015
GIURIATO Giulia, Maria, Ginevra.....	Le 6 octobre 2015
BROUILLARD Lily, Marianne, Bénédicte.....	Le 21 octobre 2015
ZINE Sofia.....	Le 23 octobre 2015

Baptêmes civils

MOLINIÉ Benjamin.....	Le 5 juillet 2015
MOLINIÉ Manon.....	Le 5 juillet 2015
FLORES Peyton.....	Le 5 septembre 2015

Mariages

DENAI Michael et CHEVRIER Aude-Marine, Brigitte, Laétitia.....	Le 18 juillet 2015
FAGET Jacques et FABRE Françoise, Marie, Juliette.....	Le 19 septembre 2015
GARREAU Jean-Michel, Paul, Christian et THIERY Françoise.....	Le 19 septembre 2015

Décès

BESSAT Simone.....	Le 23 juin 2015
MOLINDOWSKA Stanislawas.....	Le 3 septembre 2015
LUCOTTE Michel.....	Le 2 octobre 2015
BESSETTE Jean Paul.....	Le 10 novembre 2015

Accueil périscolaire

L'accueil périscolaire accueille les enfants avant et après l'école.

Ce lieu de vie adapté propose aux enfants de se retrouver pour jouer, se détendre et profiter des équipements et du matériel pédagogique (jeux de sociétés, jeux extérieurs, bricolage...)

Cet espace « transitionnel » assure la passerelle entre les différents temps de vie de l'enfant, l'école, les TAP, les activités sportives extrascolaires et le retour en famille. Il permet de créer une réelle relation entre les acteurs éducatifs de l'enfant.

L'accueil périscolaire est ouvert tous les jours scolaires de 7H30 à 8H45 et de 15H45 à 18H30.

Le temps d'accueil périscolaire est un moment pour développer l'apprentissage culturel de l'enfant, tout en favorisant son autonomie.

Ces temps sont encadrés par une équipe qualifiée composée :

- pour la maternelle : Isabelle, Laurence, Carole, Mylène (remplaçante de Claudine)
- pour la primaire : Fabienne, Carine, Céline
- l'équipe de direction : Emmanuelle et Gabrielle.

Cette équipe dynamique encadre et propose des activités aux enfants aux travers d'animations variées : sportives, manuelles, découvertes... sur le thème d'ART d'ART.

Dans un tel cadre l'enfant avec son rythme de vie, son identité propre et ses envies aura toute sa place dans l'organisation de notre accueil périscolaire.

Si vous souhaitez nous contacter, nous restons disponibles et à votre écoute sur l'accueil périscolaire. Vous pouvez nous joindre aussi par le biais de notre adresse mail :

periscobrax@gmail.com
ou au **07 83 81 84 10**.

Cap sur l'emploi

Après la réunion d'information du 15 avril dernier réunissant l'ensemble des partenaires, nous avons mis en place une permanence tous les jeudis à la mairie de Brax avec M. RASSOUL, référent du PLIE. Cela a déjà permis à 7 personnes d'avoir des rendez-vous dont le bilan est 2 CDI, 2 CDD et des formations pour les autres. Nous remercions M. Rassoul pour son investissement et pour notre partenariat

qui est déjà un succès. Une nouvelle réunion prévue le 21 janvier 2016 de 9h à 11h avec tous les organismes de l'emploi permettra aux administrés en recherche d'emploi de les aider dans leurs démarches.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter M. RASSOUL au 05-53-98-64-72 ou au 06-89-71-63-29 ou M.DELUC le jeudi matin à la mairie.



Commerçants, artisans et professions libérales

Pour la 1^{re} fois dans l'Agglomération Agenaise, une réunion d'information pour les commerçants, artisans et professions libérales a été organisée à Brax le mardi 30 juin 2015, en partenariat avec le président de la chambre de commerce et d'industrie, le président de la chambre des métiers, la directrice de l'agglo, la responsable de l'urbanisme de l'agglo, et la chargée d'études infrastructures, dans le but de répondre aux questions et aux difficultés des entreprises et de leur apporter une aide.

Ce rendez-vous a été une grande réussite malgré la chaleur caniculaire puisque sur 50 entreprises braxoises référencées contactées, 23 étaient présentes pour une quarantaine de personnes. La soirée s'est déroulée avec beaucoup d'échanges intervenants/public pendant plus de 2h30 dans une ambiance conviviale. Elle s'est terminée autour d'un verre de l'amitié.

Une prochaine réunion se tiendra au cours de l'année 2016 afin de répondre au mieux aux attentes de chacun. Pour plus d'informations, contactez M. Deluc Christophe à la mairie de Brax.



Notre belle église

Notre belle église au cœur même du village est une grande fierté pour les braxoises et les braxois. Elle est le fruit d'un total investissement des membres de l'association Saint-Pierre et elle mérite l'attention de tous.

Le toit de l'église était recouvert de mousse, la municipalité en concertation avec Monsieur Ernest AUBIN, président de l'association, a pris la sage décision de la faire enlever. Chacun sait qu'outre l'aspect esthétique, l'humidité apportée par cette couverture végétale plutôt invasive, peut entraîner une perte d'étanchéité.

Les travaux complets de nettoyage du toit de cet édifice auraient dû coûter à la commune la somme de 4 000 euros. Mais c'était sans compter sur la participation financière d'un heureux donateur, en effet l'association Saint-Pierre par l'intermédiaire de son président a participé à hauteur de 3 000 euros pour ces travaux de réfection.

Très sensible par ce geste spontané, la municipalité de Brax remercie pour cette importante contribution Monsieur Ernest AUBIN et tous les membres de son association.

Propriétaire d'un logement locatif à rénover ?

Bénéficiez des aides exceptionnelles du PIG de l'Agglomération d'Agen pour améliorer et valoriser votre patrimoine.



Ce programme vous permet de disposer :

- d'un **accompagnement technique gratuit et personnalisé par une équipe de professionnels** qui vous aide à trouver des solutions adaptées à votre situation et à votre logement : définition du programme de travaux de réhabilitation, choix des devis et aide à la constitution du dossier de demande de subvention,

- d'**aides financières exceptionnelles** pouvant couvrir jusqu'à **70 % du montant des travaux hors taxes** (aides de l'Agence nationale d'amélioration de l'habitat, de l'Agglomération d'Agen, des communes, du Conseil départemental et du Conseil régional), **sous réserve de louer un logement conventionné.**

Le PIG se termine en juillet 2016 alors n'hésitez pas à vous renseigner sur le site de l'Agglomération d'Agen (www.agglo-agen.net/Aides-aux-proprietaires-privés) ou en vous adressant directement aux équipes du PACT Habitat et Développement 47 au 05 53 77 35 00 ou à l'adresse info@pact-hd47.com ou en vous rendant sur place Armand Fallières à Agen.



Transport scolaire : Gilets de sécurité

Les gilets de sécurité doivent être portés durant le trajet, le matin « maison-arrêt de bus » et **le soir** « arrêt de bus-maison » afin que les enfants soient aperçus de loin par les automobilistes, surtout en ces temps de brouillard. Les enfants doivent toujours avoir ces gilets à disposition dans le cas d'une évacuation d'urgence du car.

Les gilets sont à retirer à la Mairie de Brax.

Ordures ménagères

La collecte des ordures ménagères est gérée par l'Agglomération d'Agen.

La collecte des ordures ménagères (bac vert) s'effectue chaque jeudi et celle des emballages (bac jaune), un jeudi sur deux.

Les journaux-magazines-papiers ne sont plus collectés. Une borne de dépôt est à votre disposition au centre commercial.

Déchetterie

Chemin du Barrail 47310 BRAX

Horaires :

Lundi au vendredi : 14h30 - 18h30
Samedi : 9h - 12h / 14h30 - 18h30

Fermée les jours fériés

Déchets acceptés :

Gravats, déchets verts, cartons, journaux, magazines, encombrants, ferraille, verre, huile de vidange, déchets spéciaux et cartouches d'encre, néons et déchets d'équipements électriques et électroniques.

Déchets refusés :

Pneus, bouteilles de gaz, souches d'arbre, amiante

Contact :

05 53 67 66 21 • www.agglo-agen.fr

Transport en commun



Depuis le 1^{er} septembre 2015, des changements ont eu lieu sur nos lignes :

- Les bus 336 et 337 auparavant réservés aux scolaires sont désormais ouverts à tous.
- La navette Tempo est disponible sur réservation (Transport A la Demande)


**Transport A la Demande (TAD)
Du lundi au samedi**

- LIGNE 27 -

SERIGNAC BRAX ROQUEFORT <-> PRÉFECTURE

Sérignac	7:15	8:15	9:15	13:15
Goulard	7:18	8:18	9:18	13:18
Brax Mairie	7:23	8:23	9:23	13:23
Les Vergers	7:25	8:25	9:25	13:25
Roquefort	7:35	8:35	9:35	13:35
Walibi	7:38	8:38	9:38	13:38
Demi-Lune	7:42	8:42	9:42	13:42
Pont de Pierre	7:46	8:46	9:46	13:46
Préfecture	7:50	8:50	9:50	13:50

Préfecture	11:25	16:10	17:10	18:10	19:10
Pont de Pierre	11:29	16:14	17:14	18:14	19:14
Demi-Lune	11:33	16:18	17:18	18:18	19:18
Walibi	11:37	16:22	17:22	18:22	19:22
Roquefort	11:40	16:25	17:25	18:25	19:25
Les Vergers	11:50	16:35	17:35	18:35	19:35
Brax Mairie	11:52	16:37	17:37	18:37	19:37
Goulard	11:57	16:42	17:42	18:42	19:42
Sérignac	12:00	16:45	17:45	18:45	19:45

 TAD uniquement le samedi, vacances et été - pendant les périodes scolaires les bus 336 et 337 assurent les liaisons

La navette desservant Brax est exclusivement en TAD et doit être réservée par avance soit :

- Par téléphone 05.53.48.90.10
- Par mail : tempobus@keolis.com

Au plus tard jusqu'à 17h pour le lendemain matin / jusqu'à 11h pour l'après-midi

Plan Local d'Urbanisme

Vers un Plan Local d'Urbanisme intercommunal à 29 communes

Pour anticiper les futures évolutions de notre territoire et maîtriser son développement, l'Agglomération d'Agen s'est dotée en 2013 d'un premier PLU intercommunal (PLUi) sur ses 12 communes historiques.

Afin d'être cohérent avec son extension territoriale, le Conseil d'Agglomération a prescrit le 26 septembre 2013, la révision générale du PLUi pour y intégrer la totalité des 29 communes membres.

Ainsi, les études du PLUi sont en cours et certaines étapes ont été effectuées notamment la réalisation du diagnostic territorial, véritable état des lieux du territoire.

Cette phase laisse maintenant place à la construction du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) qui permet de fixer les grandes orientations et les objectifs de développement et de préservation du territoire. Les élus travaillent sur les grandes thématiques telles que le développement urbain, le climat, les formes urbaines, l'agriculture périurbaine...

LA CONCERTATION DU PUBLIC...

La concertation du public a débuté en octobre 2013 et se poursuivra jusqu'à l'arrêt des études du PLUi soit jusqu'en juin 2016.

Ainsi, pour suivre l'évolution des différentes étapes du PLUi, de nombreux documents sont mis à votre disposition au fur et à mesure sur le site internet de l'Agglomération <http://www.agglo-agen.net/Plan-Local-d-Urbanisme-.html> et dans le dossier spécifique au PLUi disponible dans chacune des communes membres de l'Agglomération d'Agen.

De plus, l'Agglomération d'Agen prévoit une réunion publique à l'ENAP le 15 décembre 2015 à 18h30. Celle-ci permettra à la population d'exprimer ses différentes observations auprès des élus afin de construire de façon partagée l'Agglomération d'Agen de demain.

En attendant, n'hésitez pas à venir donner vos idées, apporter vos remarques sur le registre accessible en mairie de votre commune ou au siège de l'Agglomération d'Agen - 8, rue André Chénier à Agen. Vos contributions, idées ou remarques alimenteront le projet de territoire.



Locataires, propriétaires, accédants à la propriété, l'ADIL 47* répond gratuitement à vos questions juridiques immobilières !

Connaitre vos droits et devoirs en tant que propriétaire ou locataire, simuler un plan de financement pour un achat immobilier, connaître toutes les informations liées à l'acquisition d'un bien (prêts, fiscalité immobilière, urbanisme, droit de la construction...), s'informer en matière de droit de la copropriété, ...telles sont quelques-unes des missions de l'ADIL 47 (association loi 1901).



L'Association Départementale d'Information sur le Logement vous délivre un conseil gratuit, neutre, objectif et personnalisé sur toutes les questions juridiques, financières et fiscales portant sur le logement.

Pour contacter l'Agence Départementale d'Information sur le Logement 47 :
6 bis, boulevard Scaliger, 47000 Agen • 05 53 67 93 65 • adil-47@live.fr • www.adil47.org

L'Agence Départementale d'Information sur le Logement est ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h et tous les samedis matin de 9h à 12h.

* Association Départementale d'Information sur le Logement du Lot-et-Garonne

Reconnaissance de catastrophe naturelle déclaration de fissures

La sécheresse est un véritable fléau. Au-delà des conséquences dommageables pour la terre et les récoltes, la sécheresse peut aussi entraîner des dommages pour votre logement.

DES FISSURES SPÉCIFIQUES

Suite à une période de sécheresse, il n'est pas rare de voir apparaître des fissures sur les murs des bâtiments. Généralement, elles surgissent dans les deux mois suivant le sinistre et se caractérisent par leur forme en escaliers. Elles sont particulièrement visibles sur les parties les plus fragiles du bâti comme les pignons, les fenêtres ou encore les angles.

Ce phénomène survient dans les régions où l'on trouve des sols argileux. Ces derniers ont tendance à s'affaisser en cas de sécheresse. Ils regonflent un peu trop vite quand l'eau est de retour, au risque de fissurer les fondations de la maison. Les dommages peuvent donc être conséquents.

À savoir : la sécheresse est un phénomène qui intervient généralement durant la période estivale (juillet à septembre). Mais des périodes de sécheresse hivernales (janvier à mars) sont également fréquentes.

UNE PROCÉDURE PRÉCISE

Si vous constatez que de telles fissures sont apparues récemment sur votre maison, il convient d'agir vite. La garantie sécheresse de votre **assurance multirisque habitation** couvrira les frais de réparation. Mais pour qu'elle soit prise en compte signalez au plus vite le problème auprès de la mairie. En effet, le Maire à la possibilité **après analyse des événements climatologiques et de leurs conséquences et des dommages matériels directs qui en résultent** d'entamer une procédure demandant la reconnaissance du sinistre, dans un délai de dix-huit mois suivant les faits. Il faudra encore vous armer de patience car l'administration donne son accord au minimum six mois après le dépôt de la demande !

Une fois la reconnaissance obtenue, le sinistré ne dispose plus que d'un délai de dix jours ouvrés pour faire sa déclaration auprès de l'assureur. Pour plus de sécurité faites cette déclaration par lettre recommandée.

Assistantes maternelles sur Brax

Les parents recherchant un mode de garde pour leur enfant peuvent s'adresser à la mairie de Brax ou au relais d'assistantes maternelles d'Estillac

BOUYS Véronique	32, chemin de Lestagné	05 53 68 34 26	06 62 27 86 15
CELLA Martine	37, rue des Tamaris	05 53 66 38 16	06 77 88 29 34
CUCUPHAT Marie-Christine	55, impasse des Framboisiers	09 64 24 99 88	06 08 70 27 88
DARCHE Laure	11 chemin de Mataly	09 84 19 36 89	06 70 95 06 65
FOUCQUIER Laurence	18, rue des Joncs		06 58 35 72 30
KHARBOUCH Mounira	32, rue des Ormes	09 53 21 03 95	06 52 31 26 55
LECLERC Fanny	27, rue du Levant	05 53 98 18 13	06 88 84 47 30
MARTIN Stéphanie	10, rue des Mimosas		06 82 00 25 86
MICHELET Françoise	7, résidence la Chapelle	05 53 68 64 35	06 87 22 01 63
MIQUEL Marie Pierre	58, allée des Cerisiers	06 66 13 58 45	06 88 52 44 99
MONBEC Sylvie	41, rue des Lilas	05 53 96 89 04	06 78 18 82 29
MOULLEC Céline	5, chemin de Fonfrède	05 47 42 98 78	06 50 50 81 37
PETIT Sylvie	2, rue des Tamaris	05 53 87 61 69	06 03 56 63 78
PINETTI Sylvie	78, chemin du Pintre	05 53 47 27 59	06 87 51 15 91
PRAT Émilie	12 rue des Ormes	05 53 95 52 06	06 78 74 14 35
ROUGIER Brigitte	12 rue des Vignes	05 53 87 72 07	06 19 46 67 93
TONOLI Nathalie	17, Chemin de Sarron	09 84 52 99 26	06 51 44 51 49

Moustique tigre

Le moustique *Aedes Albopictus* est un moustique d'origine tropicale, également appelé « moustique tigre » en raison des zébrures qui parcourent son corps effilé. Il peut, dans certaines conditions, être vecteur des virus du chikungunya ou de la dengue.

Depuis le 1er août 2012, le département de Lot-et-Garonne est classé en niveau 1 du plan national anti-dissémination du chikungunya et de la dengue. Ce niveau signifie que l'implantation du moustique est confirmée et active.

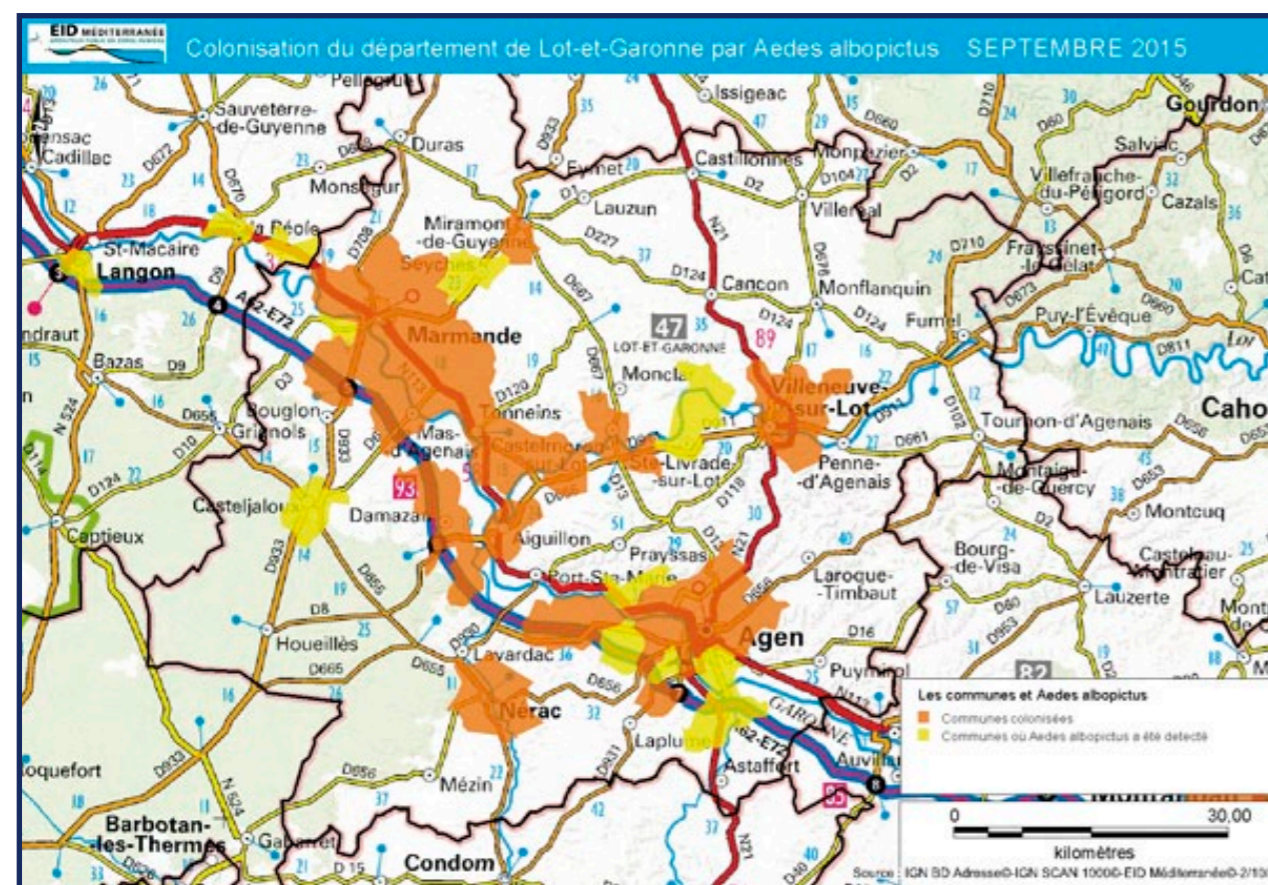
La Préfecture, l'Agence régionale de santé Aquitaine (ARS Aquitaine), le Conseil départemental en lien avec l'EID Méditerranée, les communes et les professionnels de santé du département se mobilisent pour lutter contre la prolifération du « moustique tigre ».

Retrouver toutes les informations sur le site départemental www.albopictus47.org

Si vous pensez avoir observé un moustique tigre, vous pouvez le signaler sur le site <http://www.signalement-moustique.fr/>

LES BONS GESTES

- Éliminer les endroits où l'eau peut stagner : seaux, matériel de jardin, jeux d'enfants, petits débris, encombrants, pneus usagés (vous pouvez les remplir de terre si vous ne voulez pas les jeter), déchets verts => videz-les puis retournez-les, ou mettez-les à l'abri de la pluie.
- Changer l'eau des plantes et des fleurs une fois par semaine, ou si possible supprimer les soucoupes des pots de fleurs, remplacer l'eau des vases par du sable humide. Pensez aux fleurs des cimetières.
- Vérifier le bon écoulement des eaux de pluie et des eaux usées et nettoyer régulièrement gouttières, regards, caniveaux et drainages.
- Couvrir les réservoirs d'eau avec un voile moustiquaire ou un simple tissu : bidons d'eau, citernes, bassins.
- Couvrir les piscines hors d'usage et évacuer l'eau des bâches ou traiter l'eau : eau de Javel, galet de chlore.
- Introduisez des poissons dans les bassins d'agrément, ils mangeront les larves



PARI47

Fédération des associations du Lot & Garonne

PARI47 a pour but de faire connaître les associations du département, quelles que soient leurs actions, leurs activités ou leur importance numérique et de les mettre en relation les unes avec les autres. Sa fonction principale est d'être un service associatif dans lequel chaque adhérent peut se faire connaître, s'informer, profiter d'une entraide et mettre en commun

- compétences et expériences, être soutenu et accompagné, bénéficier des avantages de la fédération. Retrouvez sur notre site le calendrier des manifestations.
- De plus chaque trimestre, PARI47 publie un magazine ou chaque adhérent peut présenter ses activités : « Quoi de neuf ».
- Retrouvez PARI47 sur le Web : www.pari47.com . Mail : pari47@live.fr
- Contact mail : Josette Chazallon, présidente : josette.chazallon@live.fr

Local des chasseurs



Le samedi 28 novembre 2015 a été inauguré le nouveau local des chasseurs en présence de Monsieur Le Maire, d'élus de la commune et d'adhérents de l'association de chasse de Brax.

Ce projet est le résultat d'un partenariat réfléchi et gagnant/gagnant. La mairie a financé l'achat des matériaux et les chasseurs ont assuré l'ensemble de tous les travaux d'aménagement de l'ancien local des personnels techniques situé sous la salle des fêtes.

Comme ils s'y étaient engagés, plusieurs bénévoles de l'association de chasse de Brax ont effectué les opérations de peinture et de plomberie... Une grande pièce servira de salle de réunion, une autre sera dévolue au stockage des matériels.

Des sanitaires ont été installés.

Pari tenu et le résultat global est très satisfaisant, le nouveau local des chasseurs répond enfin à toutes les exigences en termes d'hygiène et de sécurité...

Cela démontre à l'évidence que collectivement, la municipalité et le monde associatif de Brax peuvent réaliser de beaux et grands projets.



Les Griffons

Le 15 mai 2015, un événement du monde associatif de notre commune nous a réunis autour de l'association des griffons.

Nous avons fêté les 40 ans du Club en compagnie de son bureau, Mme Pasello Présidente, M. et Mme Bernières trésorier et secrétaire, et de tous ses membres.

Ce fut un grand moment d'émotion, de rire et de partage.

Autour d'un bon repas et d'une animation hors pair, cette journée fut embellie.



Une jolie surprise attendait M. et Mme BERNIERES qui fêtaient ce jour-là leurs 50 ans de mariage.

Nous souhaitons à l'association et aux jeunes mariés une très longue route.

Un grand merci d'avoir pu partager avec vous cette journée mémorable.

M. PONSOLLE - Mme LUCY

HEIMOE



Depuis le 17 février 2014, nous avons créé une association sous le nom d' HEIMOE.

Parce que la culture polynésienne est synonyme de partage, nous avons le plaisir de vous présenter notre association. Elle a pour but de faire découvrir la culture polynésienne sous toutes ses formes : cours de danses, chansons, créations de costumes tahitiens,... Les cours sont dispensés le dimanche matin de 9h30 à 11h30 par Laura Di Egidio à la salle du Foyer des jeunes sous l'école 47310 BRAX. Nous partageons notre passion par le biais de spectacles, animations, mariages, anniversaires, repas dansant,....

Pour toute information : HEIMOE 28 Chemin du Pintre 47310 BRAX - Courriel : Assheimoe@outlook.fr
Tél : 06 72 26 25 16/ 07 50 52 94 08

N'hésitez pas à venir nous rencontrer !

Dynamique Braxoise

Suite à l'assemblée générale des commerçants artisans, nous vous présentons le nouveau bureau 2015/2016 :

Président et vice président :
Cédric Groult, Patrick Milani

Secrétaire et adjoint :
Nicolas Altmeyer, Henry Bessou

Délégué à la communication et adjoint :
Sandra Tuo, Michael Camp

Trésorier et adjoint : Cécile Renaud, Marion Vincent

L'assemblée générale s'est déroulée autour d'un verre de l'amitié, en accueillant trois nouveaux commerces et artisans adhérant à l'association, dont un nouveau membre du bureau.

Nouvelles animations pour la dynamique : Noël 2015

- Lors de la journée du 6 décembre (Noël de l'APE avec la participation de la mairie), l'association a proposé une vente de vin et chocolat chaud à 2 euros ainsi que l'animation d'un « chamboule tout ».

- Organisation d'une tombola de Noël : les tickets sont distribués dans les commerces braxois. Le tirage au sort sera effectué au mois de janvier avec des lots offerts par les commerçants et artisans



Pour 2016 :

- Repas, animations des adhérents
- Participation au carnaval des enfants de Brax
- Repas et animations estivales

La Dynamique Braxoise souhaite un bon hiver et, de bonnes fêtes à tout notre village.

Vincent Clôtures

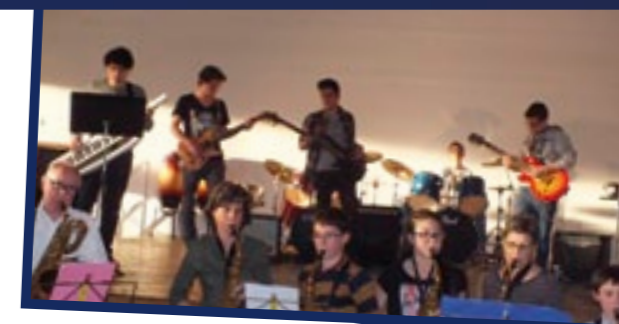
Depuis juillet 2015, l'entreprise Vincent Clôtures a déménagé dans des locaux plus adaptés et plus spacieux. Il se situe maintenant sur la zone artisanale au 15 chemin du Barrail. Nous lui souhaitons une bonne et longue route dans son nouveau bâtiment.



Assos en photos...



LE FOYER DES JEUNES



ANACROUSE AMAC



BAL RÉTRO DANSE



CHACHA CLUB



HANDBALL BRAX



ABSADABRAX



BRAX CRÉATIONS



COMITÉ DES FÊTES



BRAX EN FORME



ZUMBA HALLOWEEN

Vos Rendez-vous 2015-2016

JEUX DE SOCIÉTÉ

Dimanche 10 janvier	Foyer des jeunes	Salle des fêtes	
Dimanche 24 janvier	Club des Griffons	Salle des fêtes	
Dimanche 7 février	Foyer des jeunes	Salle des fêtes	
Dimanche 14 février	Club des Griffons	Salle des fêtes	
Dimanche 6 mars	Foyer des jeunes	Salle des fêtes	
Dimanche 13 mars	Club des Griffons	Salle des fêtes	

DIVERS

Samedi 9 janvier	Commune de Brax	Salle des fêtes	Présentation des vœux
Dimanche 8 mai	Commune de Brax	Salle des fêtes	Cérémonie du 8 mai

VIDE-GRENIERS

28 février	Foyer des jeunes	Salle des fêtes	
19 et 20 mars	Handball Brax	Salle des fêtes	
Dimanche 26 juin	Comité des fêtes	Terrain de sport	

MARCHÉS, EXPOSITIONS

21 et 22 mai	Brax créations	Salle des fêtes	Expositions / ventes	brax.creations@orange.fr
---------------------	----------------	-----------------	----------------------	--------------------------

ANIMATIONS / SPECTACLES

Judi 31 décembre	Bal Rétro Danse	Salle des fêtes	Soirée du réveillon	
Samedi 6 avril	Anacrouse Amac	Brax	18h audition des ateliers instrumentaux guitare, trompette, piano, batterie, accordéon, clarinette, saxophone, violon... - entrée libre et gratuite -	M. Vardon Gérard président école Anacrouse-Amac
Samedi 10 avril	APE	Salle des fêtes	Carnaval	
Dimanche 24 avril	Bal Rétro Danse	Salle des fêtes	Après-midi dansante	
Mercredi 1er juin	Anacrouse Amac	Brax	18h audition classe de Guitare	M. Vardon Gérard président école Anacrouse-Amac
Samedi 4 juin	Chacha Club	Salle des fêtes	Soirée	
Samedi 11 juin	Foyer des jeunes		Spectacle de fin d'année	
Du 24 au 26 juin	Comité des fêtes	Brax	Fête du village	

RENCONTRES SPORTIVES

Dates non connues	ABSADABRAX	Complexe Sportif		François ALLARD 06 86 79 45 55
Dates non connues	Handball Brax	Complexe Sportif		Rémi POUCHES 06 08 28 67 05
	EnKdance		Des stages seront proposés durant certaines vacances scolaires	

Retrouvez tous vos rendez-vous sur www.brax47.fr

NUIT DE LA SAINT SYLVESTRE

★ **Jeudi 31 Décembre 2015 - 21h00** ★
Salle des fêtes de Brax

18€/ par pers
Mignardises, cotillons
1 Btle champagne
offerte pour 6

Inscription jusqu'au 23/12/2015
Encaissement le 03/01/2016

★ Animée par Ginette ★
★ DJ RETRO PARTY ★

Une **soirée** à ne pas manquer
Ambiance et **convivialité** assurées



Réservations
avant le 23/12/2015 au
06 08 05 16 05
05 53 66 90 83

mauro.ginette@orange.fr

Places limitées



Vœux du Maire

Monsieur le Maire et les membres
du Conseil Municipal vous présenteront leurs vœux

SAMEDI 9 JANVIER 2016

à **18H00**

à la salle des fêtes de BRAX

Un vin d'honneur sera offert
à cette occasion.